

TRAVAUX ORIGINAUX

L'antipyrine contre la douleur :

par A. A. FOUCHER, M. D.,

professeur à l'Université Laval, Montréal ; oculiste de l'hôpital Notre-Dame.

Les premières expériences tentées avec l'antipyrine ont porté surtout sur son action antithermique, et nous savons maintenant que ce médicament compte parmi de nos meilleurs pour abaisser la température des fébricitants. Le nombre des médicaments antithermiques ayant augmenté considérablement depuis quelques années, l'étude de leur mode d'action a aussi progressé. Dujardin-Beaumetz, entr'autres, a appelé l'attention sur le mode d'action d'un certain nombre de ces médicaments et a fait remarquer qu'ils n'agissent pas en diminuant les combustions fébriles mais bien par une action directe sur les centres thermiques de la moëlle épinière.

L'acide salicylique, l'acétanilide, le salol, l'antipyrine ont été utilisés comme analgésiques. L'antipyrine, dont nous nous occupons plus spécialement, a été employé comme tel dès 1884, par Alexander, pour calmer des douleurs articulaires. En 1885 Livoff l'employa dans le traitement de la migraine ; en 1886, White et Sprimont l'employèrent avec succès dans l'hémicranie. Enfin G. Sée, dans une communication à l'Académie des Sciences, en avril dernier, a mis complètement en lumière les propriétés analgésiques de l'antipyrine.

Il résulte de toutes ces études d'expérimentation que l'antipyrine est le remède par excellence contre la douleur. Nos observations personnelles confirment cette manière de voir.

Depuis le mois de décembre 1886, nous l'avons employé presque journellement, tant dans notre pratique d'hôpital que privée, pour calmer les douleurs qui se présentent au cours de certaines maladies des yeux et des oreilles. L'effet que nous en avons obtenu nous a paru mériter en tout point les éloges qu'en a fait Germain Sée à l'Académie des Sciences. Voici les conclusions que nous croyons devoir tirer d'une centaine d'observations que nous avons recueillies sur ce sujet depuis 8 mois :

1^o L'antipyrine calme les douleurs causées par les inflammations des yeux ou des oreilles quel que soit leur degré de violence ;

2^o Elle fait disparaître rapidement les accès de migraine ophthalmique ;

3^o La dose requise dans la majorité des cas est de 15 grains ; elle peut être portée à 30 grains.